

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Mars 2012, volume 15, no 3



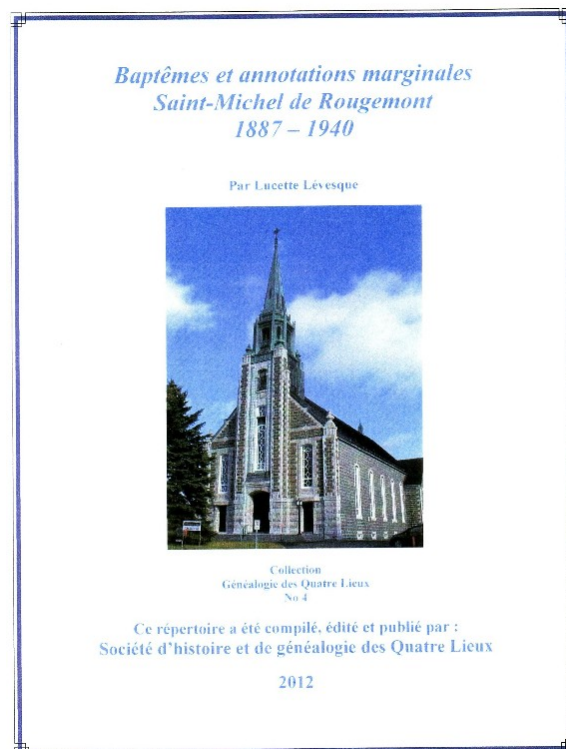
REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 4** Les débuts de la municipalité
du village de Rougemont en
1914
Par : Gilles Bachand
- 7** L'affaire Joseph Ruel
d'Ange-Gardien (1)
Par : Pierrette Brière
- 10** Henri Brodeur, soldat
américain et héros!
Par : Clément Brodeur
- 13** Les notices nécrologiques, des
aides précieuses pour la
généalogie
Par : Gilles Bachand

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Heures d'ouverture	15
Prochaine rencontre	15
Nouveaux membres	15
Activités de la SHGQL	16
Nouveautés à la bibliothèque	16
Nouvelles publications	17
On veut savoir	17
Spectacle son et lumière	18
Nos commanditaires	19



Une publication pour la recherche généalogique



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

32 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération des sociétés d'histoire du Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse du local : Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	Site Internet : www.quatreliex.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca shgql@videoton.ca
---	---	--

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30,00\$ membre régulier. 40,00\$ pour le couple.	Horaire du local : Mercredi : 13 h à 16 h Samedi : 9 h à 12 h (3 ^{ième} samedi du mois) Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	--

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et archives nationales du Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour vous tous.

C'est avec une grande satisfaction et aussi une grande joie que nous vous invitons le 18 mars prochain à l'inauguration de notre nouveau local. Je pense que nous pouvons tous être fiers, de ce cheminement vers une amélioration continue de nos services à nos membres et à la collectivité.

Un endroit de mémoire!

Le siège social de notre Société n'est pas seulement un endroit de rencontres confortables, c'est beaucoup plus! C'est un toit pour des milliers d'informations concernant l'histoire de nos familles, de la vie passée dans les Quatre Lieux et de notre patrimoine, etc. Nos précieuses archives contiennent l'histoire de nos collectivités locales et associatives et par le fait même ce sont des richesses qu'il faut bien préserver, pour les transmettre à nos enfants et petits-enfants. Cette richesse documentaire est facilement accessible grâce à nos outils informatiques, mais surtout à cause du travail des bénévoles qui semaine après semaine y consacrent du temps à classer et dépouiller celles-ci, dans un souci de les rendre plus accessibles.

Si vous disposez de temps et aimeriez venir nous aider au local, vous êtes bienvenus! Certains travaux peuvent se faire à la maison si vous possédez des connaissances informatiques (utilisation d'un ordinateur et le traitement de textes). D'ailleurs nous remercions des bénévoles qui se sont offerts(es) pour des travaux.

Notices nécrologiques

Nos archives contiennent des milliers de notices nécrologiques. Vous trouverez ce mois-ci un petit article qui nous fait connaître l'importance de celles-ci dans le processus d'une recherche généalogique.

La famille Brodeur

C'est une famille présente depuis des lustres dans les Quatre Lieux. Notre confrère et membre de notre Société Clément Brodeur nous revient avec une histoire vraiment surprenante concernant un soldat américain nommé Henri Brodeur!

Un meurtre à l'Ange-Gardien en 1867

Un autre membre de notre Société, Pierrette Brière, nous renseigne sur le déroulement d'un procès concernant un meurtre en 1867 à l'Ange-Gardien de Rouville. Cette recherche minutieuse nous décrit le fonctionnement de la justice à cette époque. À la suite de cette lecture, on peut se poser beaucoup de questions?

Bonne lecture!

Gilles Bachand

Conseil d'administration 2012

Président et archiviste : Gilles Bachand

Vice-président : Jean-Pierre Benoit

Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Administrateurs (trices) : Diane Gaucher, Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Michel St-Louis et Madeleine Phaneuf, Cécile Choinière



Les débuts de la municipalité du village de Rougemont en 1914

Voyons aujourd'hui, dans quelles circonstances, des citoyens vont demander en 1914 la création d'une nouvelle municipalité à Rougemont. C'est à partir d'une requête signée par 56 citoyens de la municipalité de Saint-Michel de Rougemont le 26 mai 1914, que va se mettre en marche la création de cette nouvelle municipalité dans le comté de Rouville. Cette intervention peut se faire en utilisant l'article 51 et les suivants du code municipal de l'époque. Ceci permet en effet, la nomination d'un «surintendant spécial» qui voit à l'application du processus à suivre.

Ces 56 signatures représentent des électeurs municipaux et propriétaires résidants. Ils forment environ les deux tiers des propriétaires du territoire dont l'érection en village est sollicitée, lesquels sont au nombre de soixante-quinze. Cette requête est présentée au Conseil du comté de Rouville. Ces requérants disent habiter une étendue n'excédant pas 60 arpents de superficie du territoire de Saint-Michel de Rougemont et qu'il existe au moins 40 maisons habitées. Le nombre réel est même de 57 habitations.

Quelles sont maintenant les arguments que l'on trouve dans la requête et qui poussent ces citoyens à se séparer de leur municipalité d'origine et de créer une municipalité de village, sous le vocable de : «Village de Rougemont» :

1. Le territoire offre tous les «caractères», tous les besoins et tous les avantages qui justifient une telle mesure.
2. Le territoire occupe un site très pittoresque, il compte dans ses limites, plusieurs vergers, et des terrains cultivés en légumes pour des fins de commerce. Il est aussi desservi par une ligne de «chars» électriques qui y possède une gare ou «station» et qui relie le territoire. D'un côté au village de Saint-Césaire, la voie est en construction à partir de cet endroit jusqu'à Granby et de l'autre côté à Marieville jusqu'à Montréal en passant par toutes les places intermédiaires. Il y a aussi un service de «chars» à vapeur reliant le futur village à Iberville et Saint-Jean d'un côté et de l'autre à Saint-Hyacinthe et Sorel.
3. Il existe déjà, sur le territoire en question, un «jardin d'hiver» (des serres), qui ne saurait que se développer avec le temps. Il y a aussi un entrepôt pour la conservation des fruits en voie de construction.
4. Par sa situation, le territoire est déjà fréquenté et habité, comme place de villégiature, par un grand nombre de familles de Montréal et d'autres localités, ce mouvement s'accroît d'année en année et il saurait s'accroître encore davantage, si les travaux de la voirie municipale étaient améliorés et perfectionnés.
5. À raison des constructions nouvelles, qui se font d'une manière progressive, l'évaluation du territoire va aller en s'accroissant.

6. Malgré que, la valeur foncière des propriétés qui composent le territoire justifierait et exigerait la chose, et que la très grande majorité de ses habitants la demande, l'organisation municipale actuelle dont il dépend ne permet pas les travaux nécessaires à son développement et elle ne saurait pourvoir d'une manière efficace à ses besoins, ce qui a été constaté par le rejet de requêtes présentées au Conseil municipal à cette fin. La majorité du Conseil ayant laissé entendre, qu'en telle circonstance, les intéressés n'avaient qu'à se constituer en corporation s'ils n'étaient pas satisfaits.

En conclusion : Une organisation distincte et à part comme celle qui est sollicitée dans la présente requête s'impose et est urgente, en raison de tout ce qui vient d'être évoqué.

La procédure va suivre son chemin et le secrétaire-trésorier de la municipalité du comté de Rouville, H. Ste-Marie, fait parvenir aux habitants de la municipalité rurale ci-après mentionnée ceci :

AVIS PUBLIC

Est présentement donné par H. Ste-Marie, soussigné, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Rouville, que le lieutenant-gouverneur, par une proclamation en date du vingt-sept août dernier et publié dans la Gazette officielle de Québec le cinq courant, a érigé en municipalité de village sous le nom de MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE ROUGEMONT, le territoire décrit dans ladite proclamation.

Marieville, ce quatorze septembre mille neuf cent quatorze

H. Ste-Marie.
secrétaire-trésorier

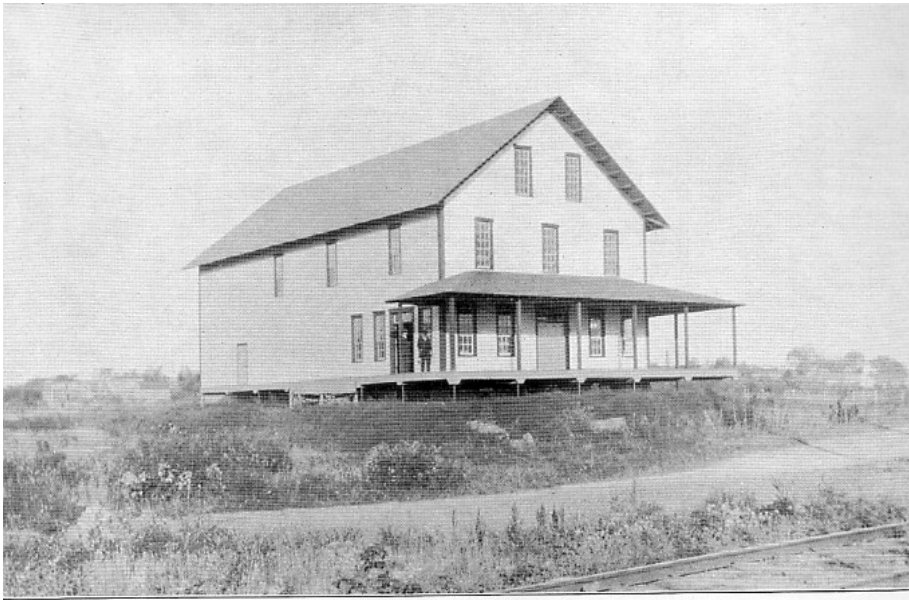
C'est le 29 septembre 1914, que les citoyens vont de nouveau se réunir pour élire le premier conseil municipal du village de Rougemont, composé de 7 conseillers.

Émile Gadbois, cultivateur
Charles Caron, cultivateur
Fortunat Ostiguy, menuisier
Pierre Ostiguy, bourgeois
Pierre Boulais, menuisier
Aristide Lassonde, bourgeois
Adélard Boucher, cultivateur

Pierre Ostiguy est élu le premier maire du village.

C'est ainsi qu'est né en même temps que la première Grande Guerre mondiale, la municipalité du village de Rougemont. 97 ans plus tard, le progrès est remarquable. Ces visionnaires avaient raison, il y avait un bel avenir pour le village de Rougemont.

Gilles Bachand



Entrepôt frigorifique de la Société coopérative agricole de Rougemont.

Entrepôt pour la conservation des fruits construit en 1914
 ©Archives de la SHGQL



VUE D'UNE PARTIE DU VILLAGE DE ROUGEMONT

Une partie du village de Rougemont premier quart du XX^e siècle
 ©Archives de la SHGQL



NOTES HISTORIQUES

L'affaire Joseph Ruel d'Ange-Gardien (1)

Dans l'année qui a suivi la Confédération de 1867, un triste événement a bouleversé la vie des citoyens d'Ange-Gardien et le célèbre procès qui s'ensuivit a tenu en haleine la population des environs. Joseph Ruel d'Ange-Gardien, âgé de trente-trois ans, est accusé du meurtre de son voisin, Toussaint Boulet.

Contexte

Ruel semble vivre paisiblement jusqu'en février 1855 alors que son épouse, Céleste Senez, décède prématurément à l'âge de trente ans le laissant veuf avec un bambin de sept ans et un bébé de dix jours. Installé chez ses parents, voisins de la victime, il s'engage chez Boulet quelques mois avant le drame et y aménage avec ses enfants.

Boulet est marié à Aurélie Messier, père de famille et cultivateur. Homme travaillant, vigoureux, robuste et plein de santé, il passe quelques semaines par année aux États-Unis afin d'y gagner de l'argent. Doux et paisible, il aime ses enfants au point de pleurer d'ennui pendant ses séjours à l'étranger et il considère son épouse comme une honnête femme.

La famille vit avec peu sur une terre de soixante arpents acquise en 1863, située à Ange-Gardien, du côté nord du rang Séraphine, entre Édouard Cheval dit St-Jacques et Abraham Bachand (lot #40 du cadastre). La petite maison comprend seulement une cuisine et deux chambres; on y trouve peu de mobilier, même pas une horloge, et le père est contraint à dormir avec ses fils dans la seule couchette disponible.

Connaissant des problèmes de santé depuis environ deux ans, Boulet embauche Ruel pour l'aider sur sa terre. Les deux hommes deviennent bons amis au point où c'est Ruel qui prend soin du malade, se procure les remèdes prescrits et les lui administre.

Faits

Le 12 février 1868, vers six heures du matin, Ruel persuade Boulet de pendre les médicaments qu'il fait apporter et verser par la belle-sœur du malade, Onésime Messier. Une demi-heure plus tard, Toussaint Boulet éprouve des convulsions, ses muscles s'agitent, ses membres se raidissent, sa tête est projetée en arrière et il rend l'âme à son domicile.

Arrestations

Les circonstances du décès semblent nébuleuses aux yeux de l'entourage. C'est ainsi que, trois jours plus tard, H.R. Blanchard, coroner du district de Saint-Hyacinthe, se rend à Ange-Gardien afin d'y conduire une enquête qui dure une quinzaine d'heures. Les rumeurs ayant soulevé des doutes contre lui, Joseph Ruel est soupçonné d'avoir mis fin aux jours de son voisin. Le coroner lance finalement un mandat d'arrestation et Ruel est amené à la prison régionale de Saint-Hyacinthe. Il est accusé du meurtre de Boulet par empoisonnement à la strychnine.

Également soupçonnées de meurtre ou de complicité, la veuve Boulet et sa sœur, Onésime Messier, sont arrêtées à leur tour et conduites à la prison maskoutaine.

Procès

Le juge Louis-Victor Sicotte préside le procès. Le jury se compose de douze jurés. Maître Magloire Lanctôt, avocat de la Couronne, tentera de prouver la culpabilité de Ruel. Deux jeunes avocats, Honoré Mercier (futur premier ministre du Québec) et Raphaël-Ernest Fontaine, assureront la défense de l'accusé.



Honoré Mercier



Le juge Louis Victor Sicotte

Le procès débute le mardi 5 mai 1868 à 10 h 45 après deux mois de procédures. La salle est encombrée depuis longtemps et un silence solennel accueille l'arrivée du juge. L'accusé, Joseph Ruel, est amené à la barre. Il paraît ferme et confiant, souriant même à quelques personnes qui le saluent.

L'avocat de la Couronne présente un exposé accablant. Il prévoit convaincre le jury que Ruel a commis un crime sordide, motivé par son intérêt pour l'épouse et les biens du défunt.

La Défense tentera de mettre en doute la cause du décès, de démontrer que l'accusé est innocent et les motifs sans fondement, Ruel n'ayant pas d'intérêt pour l'épouse et le défunt ne détenant pas de biens à convoiter.

Expertises

Le docteur Napoléon Jacques soumet un rapport détaillé de l'autopsie du corps de Boulet, pratiquée alors qu'il reposait dans sa chambre, sur les planches. On imagine facilement le traumatisme causé aux proches par un tel processus. Cette étape n'a révélé aucune cause évidente de la mort.

Les organes prélevés sont ensuite amenés à sa résidence, dans une pièce transformée en laboratoire. Les docteurs Edmond Gilbert Provost et Gilbert Girdwood y réalisent la première étape d'un procédé complexe d'analyse, complété plus tard dans un laboratoire montréalais.

Le docteur Girdwood, membre du collège royal de médecine en Angleterre et spécialiste invité à Saint-Hyacinthe pour la cause, explique sa méthode d'analyse chimique et les résultats obtenus. Le témoignage du renommé scientifique est impressionnant. Il rapporte que chacune des substances obtenues après traitement des différents tissus a produit le même résultat quant au goût amer, à la série des couleurs et aux cristaux après vaporisation. Il fait état d'une expérimentation effectuée sur trois grenouilles en déposant lesdites substances sur leurs dos. Ses conclusions sont claires, « il n'y a aucun doute que Boulet est mort empoisonné par la strychnine ». Nous verrons si ses certitudes sont partagées.

Témoignages

Quelque soixante témoins se succéderont à la barre pendant une dizaine de jours devant une salle toujours bondée. Coroner, médecins, pharmaciens, parents, voisins et connaissances servent la Couronne ou la Défense. Le plus jeune est un neveu du défunt âgé de neuf ans.

Auréli Boulet décrit les derniers moments de son père. Corroborés par son cousin et une tante, les détails de son témoignage contribueront à identifier les causes possibles du décès.

Médecins et pharmaciens énumèrent les médicaments, notamment le calomel, remis à Ruel à l'intention de Boulet. Plusieurs livraisons d'arsenic et de strychnine lui ont aussi été consenties, pour exterminer les renards et les chiens selon Ruel; si certains mentionnent qu'ils ne l'ont jamais vu chasser, Antoine Vincent affirme, pour sa part, que Ruel a bien chassé le renard à Saint-Paul avec de l'arsenic. Onésime Messier, belle-sœur du défunt, déclare avoir versé seule le dernier médicament destiné à son beau-frère; Ruel l'a administré sans rien y ajouter.

Selon des témoins de la Couronne, Boulet était malade depuis qu'il avait bu l'eau présentée par Ruel en travaillant au bois; il vomissait et éprouvait des douleurs d'entrailles. Certains lui ont conseillé de cesser les médicaments apportés par Ruel et de voir le médecin. En défense, on apprend plutôt que Boulet était malade depuis environ deux ans, au retour des États-Unis. Il avait mal au bas du ventre, à l'estomac, aux bras, au dos. Fatigué, faible et marchant difficilement, il était déjà tombé sur le dos. Il avait confié à Désiré Robert « je vais mourir, j'ai le mal anglais (syphilis) ». Isidore Dionne ayant vu les gales au bas du corps dit « c'est pitoyable, il souffrait beaucoup ». Le curé Paré déclare que, sur demande de Ruel et de Boulet, il a administré le malade environ dix jours avant son décès.

D'une part, différents témoins ont observé des familiarités entre Ruel et la femme Boulet. On les a vus s'embrasser, chuchoter, s'amuser, aller ensemble aux bâtiments, aux champs et au bois. On dit que Ruel dormait sur le plancher, parfois près du mur dans la chambre de la femme Boulet. D'autre part, Augustin Cadieux jette le doute sur l'intérêt de Ruel pour la femme Boulet et précise « elle est passablement laide, elle a peu d'esprit ». L'accusé avait souhaité épouser Tharsile Delarvau, demande refusée à cause des deux enfants à élever. Il prévoyait marier Onésime Messier, belle-sœur du défunt, avec l'approbation de ce dernier. Boulet faisait taire les rumeurs attribuées aux mauvaises langues.

Le témoignage d'Alfred Ruel, un parent éloigné, est incriminant. L'accusé lui aurait confié pouvoir tuer Boulet sans que personne ne le sache, qu'il donnerait 5\$ pour le voir mort et prendrait plaisir à se promener avec ses chevaux. Puis, il ajoute « ces paroles étaient du badinage, Ruel n'aurait pas fait cela ». Un autre est d'avis que, Boulet étant sourd, si Ruel avait voulu s'en débarrasser, il aurait pu le tuer en bâchant ou en faisant le puits.

Quelques voisins croient Boulet bien nanti, propriétaire de sa terre, d'animaux et autres biens, autant d'objets d'intérêt pour Ruel. D'autres témoignent être au courant que Boulet était pauvre et tourmenté par sa situation financière. Criblé de dettes, il préférerait les rembourser que payer un médecin. D'ailleurs, il n'a rien laissé à sa veuve, juste six enfants.

Certains témoins rapportent que Ruel a miné sa crédibilité en niant s'être procuré du poison et en déclarant que Boulet est mort bien tranquillement. Plusieurs autres affirment plutôt qu'il est estimé et jouit d'une bonne réputation.

On le décrit comme un tendre, un doux qui a bon cœur, brave, honnête, poli et de service. Un curé le présente comme un homme aux mœurs irréprochables et un bon chrétien, un autre le qualifie de bon paroissien. Avant la mort de Boulet, on n'avait jamais entendu parler en mal de Ruel; un témoin de la Couronne l'aurait fait par vengeance et rancune. On confirme que Boulet était content d'avoir Ruel pour le soigner, l'aider et prendre ses intérêts; un voisin précise même que l'accusé dormait par terre, laissant sa propre couchette à son ami malade.

Contre-expertise

Puis, coup de théâtre : deux médecins viennent contredire les déclarations du docteur Girdwood et ses collègues. Ils émettent des hypothèses autres que l'empoisonnement quant à la cause du décès, déplorent l'omission d'examen importants à l'autopsie et contestent la méthode d'analyse utilisée.

Qui plus est, on confirme la présence de strychnine dans le calomel prescrit et vendu par le médecin, ce qui expliquerait les traces du poison observées dans les viscères analysés.

Suivent les plaidoyers puis l'adresse du juge et on attend le verdict... dans un prochain article !

Pierrette Brière

Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Henri Brodeur, soldat américain et héros!

Si vous êtes comme moi un lecteur assidu de *Par Monts et Rivière*, à la fin d'un article vous allez voir la signature. Certains diront peut-être : pas encore un Brodeur! Dans les années 40, à Sainte-Angèle, mon village natal, voisin des Quatre Lieux, il y avait un peu plus de 100 Brodeur sur un peu moins de 1000 personnes. Ma mère disait en taquinant mon père : «*Le Bon Dieu a dit de peupler la terre, mais seulement de Brodeur.*»

On n'est pas plus fins que les autres, ni moins. Nous sommes tous de la même race. Chaque famille a ses propres gloires et ses pages spéciales. Les Brodeur ont été implantés d'abord à Varennes. La plupart des premiers furent des cultivateurs qui jouissaient du grand lustre du jour. Vinrent ensuite des marchands, sous lumière de lampes; des gens de loi, sous le soleil de la justice française; des religieux, sous le soleil des vitraux d'église... et mille autres. Même un amateur de généalogie! Même que, en préparant mon livre en 1981, j'ai trouvé un Brodeur... en prison, sous les néons jaunés des cellules noires. Passons!

Mais dans mon article de ce jour, je veux parler d'un soldat. Un autre Brodeur. Je déteste la guerre, mais j'aime les soldats. Le vrai soldat n'a pas pour rôle premier de transpercer le cœur d'un ennemi avec sa baïonnette, mais de protéger la liberté de sa patrie, ses villes, villages et leurs habitants, s'il a du cœur.

Ce brave soldat avait pour nom Henri Brodeur, né à Varennes vers 1871, enfant de Jean-Chrysostome Brodeur. Le récit peut se résumer ainsi. Henri faisait partie de l'armée américaine et il était de la Batterie L en garnison au Fort Presidio, à trois milles de San Francisco, en Californie. Le 5 février 1896, un compagnon d'Henri s'enivre et part se balader dans les rues où il insulte les passants et frappe un innocent inconnu, sans raison, qui, sentant sa vie en danger, assène un coup de poing sur la tempe du militaire qui tombe raide mort. Évidemment, c'est ce passant, en légitime défense, qui se fait ramasser, emmener en prison et qui attend son procès, alors que la majorité de la soldatesque veut vengeance.

Le prisonnier est conduit devant le juge et on commence à composer un jury. Les civils voulaient gracier le pauvre homme, mais pas les militaires. À tel point que, pendant le procès, les soldats s'arment et forcent les portes de la prison; ils défoncent les portes massives et libèrent le prisonnier... pour le lyncher.

Meurtier de notre camarade, dit un soldat, nous allons te faire courir une centaine de verges avant de tirer; si, de cette distance, aucune balle ne t'atteint tu auras la vie sauve. Acceptes-tu cette proposition? Au nom de ma famille, répliqua le prisonnier tremblant, je vous demande la vie, car sinon les miens seront dans la misère. Rien n'y fit : les soldats restèrent impassibles. Après sa demande, répétée et vaine, le prisonnier se prépare à courir les 100 verges, étant donné que c'était sa seule planche de salut.

Juste au moment où il allait partir, Henri Brodeur baisse son fusil, sort du rang et dit au malheureux de s'arrêter. S'adressant au commandant, le regard fier et la tête haute, il dit : je vois bien que cet homme n'a pas pu vous faire fléchir, je n'ai pas un cœur de pierre et, puisqu'il vous faut absolument le sang d'un homme, pour venger celui qui a été tué accidentellement, eh bien! je m'offre de remplacer ce malheureux; lui il a une famille à supporter, moi je n'en ai pas; plus, je suis orphelin de père et de mère, ma mort ne fera pleurer personne. Au nom de Dieu qui nous entend, je vous supplie de me laisser mourir à sa place, lui le seul soutien de sa femme et de ses enfants. Le commandant voit rouge et dit : si tu es assez fou pour mourir à sa place, pars à courir; paroles accompagnées d'un sacre. Henri se vit insulter par les soldats qui lui montrèrent les poings et le traitèrent de fou. «Qu'il meure, puisqu'il le veut» Henri se tint prêt à courir les 100 verges.

Soudain, les soldats amis du jeune Brodeur sortirent du rang, émus, et s'opposèrent vivement à ce que le sang coule. Henri fut ainsi épargné, à la toute dernière seconde.

Henri se distingua par la suite à Cuba, aux Philippines et en Chine. Il est mort accidentellement à Manille en 1910; au cours d'un exercice de tir à la cible, la balle d'un camarade lui fracassa le crâne.

Il était le frère d'Hector Brodeur, importateur, directeur vers 1900 des Laboratoires Poulenc Frères du Canada Limitée. Hector habitait Outremont.

Personnellement je ne peux m'empêcher de penser à saint Maximilien Kolbe, qui pendant la 2^{ème} Grande Guerre, donna carrément sa vie pour sauver un prisonnier qui avait une famille. Tous les Brodeur n'ont pas passé par ces transes, heureusement! Je me demande ce que moi j'aurais fait?

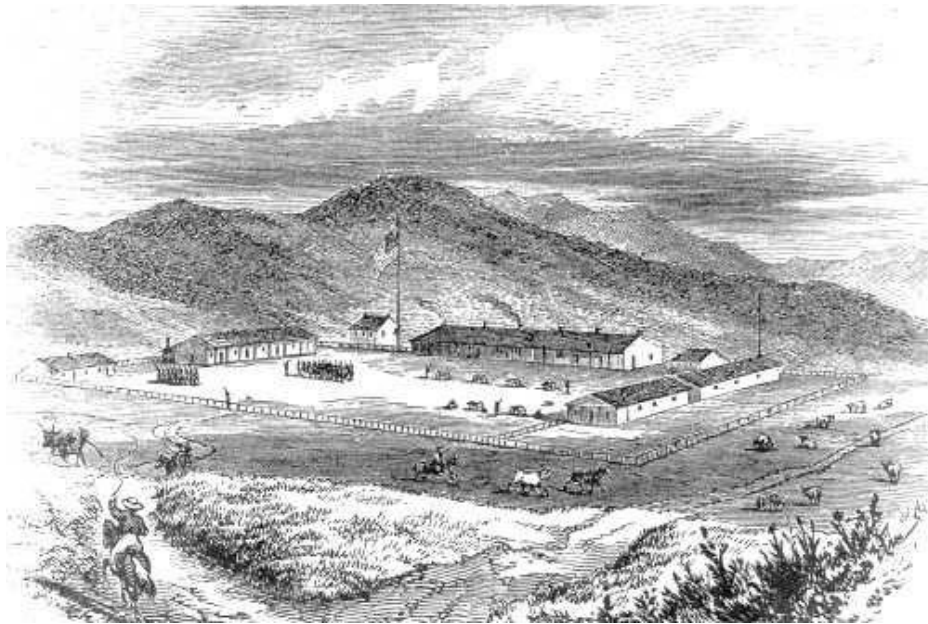
Clément Brodeur

Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Bibliographie : Anecdote Canadienne, par E.Z. Massicotte
 Le quotidien La Patrie, édition du 9 mars 1896
 Mon livre «Brodeur», 1981, page 329 (épuisé).

Si vous visitez un jour la magnifique ville de San Francisco, ne manquez pas de vous promener dans le parc «Presidio». C'est l'un des plus beaux sites de verdure de cette belle ville américaine.

Ce fort a été à l'origine un fort construit par les Espagnols lors de la colonisation de la Californie.



Le fort Presidio vers 1850

Lorsque l'on visite les États-Unis, on découvre que des Québécois ont vécu dans beaucoup d'endroits. Nous avons toujours été de grands voyageurs. Nos ancêtres ont parcouru l'Amérique du Nord au Sud. Lors d'un récent voyage en Californie mon épouse et moi avons eu la surprise de découvrir dans le vieux San Diego en Californie un magasin de tabac, ayant appartenu à des Québécois : Racine et Laramie(ée) en 1868.

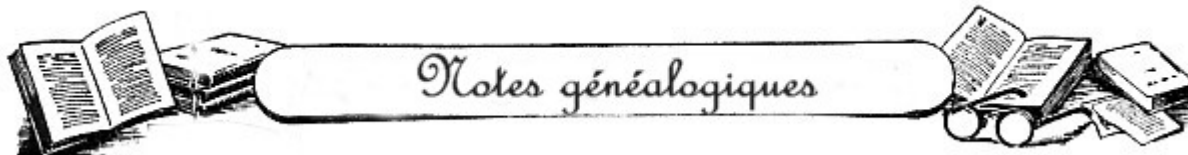
History of Racine & Laramie



In 1868 Racine & Laramie became San Diego's first Cigar Store. Having come from eastern Canada in the prosperity following the War between the States, Messrs. Racine and Laramie sold cigars, tobacco, stationery, pipes, cutlery and gentlemen's furnishings. The adobe they rented had been built in the 1820's as the retirement home for leather-jacket soldier, Juan Rodriguez of the Royal Presidio. It was one of the first six buildings in the small pueblo, 500 registered voters, thousands of Kumeyaay. The Rodriguez family held ownership through periods of depression and Gold Rush boom, and their son, Ramon, was on the City Council. The widow Rodriguez had the building remodeled in 1867 and rented to Racine & Laramie and the Bank Exchange saloon. All was lost in the fire of 1872.

La reconstitution de la maison de Juan Rodriguez (1820) qui par la suite devint celle des marchands Racine et Laramie originaires du Québec. C'est aujourd'hui un musée qui contient des instruments liés à l'utilisation du tabac.

Using archeology, historic research and photographs this building has been reconstructed with the interior furnished and stocked as it may have been in that remote, frontier Pacific port.



Les notices nécrologiques, des aides précieuses pour la généalogie



MAILLOUX
(Mme Evelina)

A Montréal le 6 avril 1979 à l'âge de 72 ans est décédée Mme Léonard Mailloux née Evelina Landelle demeurant au 355, rue Bérard, Granby. Les funérailles auront lieu mardi le 10 avril. Le convoi funèbre partira de la

**Maison Funéraire
Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby**

pour se rendre à l'église de St-Paul d'Abbotsford où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Denise Oligny, Montréal; M. et Mme Gérald Bonnette (Yolande), Granby; Mlle Marie-Paule Mailloux, Montréal; sa belle fille: Mme veuve Jean-Guy Mailloux, St-Paul d'Abbotsford. Ses frères et soeurs: M. et Mme Pierre Landelle, M. et Mme Armérilda Landelle; M. et Mme Léopold Meunier (Laurette); M. et Mme Léo Landelle; M. et Mme Louis Landelle, tous de St-Paul d'Abbotsford. Son beau frère et ses belles soeurs: M. et Mme Ernest Viau Granby; Mme veuve Charles Mailloux, Granby; Mme Veuve Odilon Mailloux, Granby; 10 petites-enfants. Une arrière petite-fille: Julie Mailloux; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Cette coutume de laisser en souvenir aux parents et aux amis quelques notes concernant le défunt fait partie de nos traditions. Lors de la visite au salon funéraire, les descendants remettent toujours de telles notices aux visiteurs. Au tout début c'était des cartes mortuaires (même format qu'une carte de Noël) nous en avons quelques modèles dans nos archives. Par la suite, avec la popularité de la presse écrite, le format est devenu genre un signet et on fait maintenant publier cette information dans les journaux locaux.

Les généalogistes ont vite compris l'importance de cette référence et de plus en plus la consultation de ces banques spécialisées devient un incontournable pour toute recherche généalogique sérieuse. En plus de la photographie de la personne décédée, on y trouve le lieu du décès, l'âge de la personne, la liste de ses enfants, le nom de son épouse, époux, ses sœurs et frères, l'endroit de son enterrement et parfois beaucoup d'autres renseignements d'ordre professionnel, etc.

En ce qui nous concerne, pour le territoire des Quatre Lieux, ces trésors sont accessibles à notre local. En effet depuis des années des bénévoles conservent ces notices à partir des journaux régionaux. Elles sont par la suite, classées et indexées par nom du défunt dans des cartables. La consultation de ces notices est par le fait même grandement facilitée. Ces instruments de recherche sont classés dans la section: **Références généalogiques** sur les rayons de notre bibliothèque.

Gilles Bachand

Voici la dernière publication compilée sous la direction de Lucette Lévesque de notre Société. Pierrette Cabana-Coté, Alice Granger et Jeanne Granger-Viens ont participé à la recherche des données de ce document.

Lévesque, Lucette et al *Notices nécrologiques des Quatre Lieux 1955-2005.*

Un cartable.

INVITATION

Monsieur Gilles Bachand, président

et

les membres de l'exécutif de la Société

vous invitent à célébrer avec eux

l'inauguration officielle de leur nouveau local

DIMANCHE 18 MARS 2012 DE 13 H 30 À 16 H 30

**1, rue Codaire, 2^e étage (entrée stationnement de la Caisse
Desjardins)**

Saint-Paul-d'Abbotsford



Heures d'ouverture du local pour le mois de mars

Nous retrouvons nos heures habituelles. Tous les mercredis de 13 h 00 à 16 h 00 et le troisième samedi matin du mois (9 h 00 à 12 h 00).

PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL **---À mettre à votre agenda---**

Conférence de M. Pierre Gingras sur l'histoire de la famille Gingras



Propriétaire d'un verger pendant plus de 30 ans, M. Pierre Gingras est l'instigateur de la construction de la plus importante vinaigrerie artisanale au monde. Reconnu pour son leadership et son habileté à travailler en équipe, il possède beaucoup d'entregent. Dans le cadre de ses activités professionnelles, M. Gingras a participé à plusieurs foires alimentaires au Québec, aux États-Unis et même au Japon.

M. Gingras nous entretiendra sur l'histoire de sa famille ainsi que sur sa propre histoire et sur ce qui concerne entre autre, sa vinaigrerie.

La conférence aura lieu le 27 mars à 19h30 à la mairie de Rougemont, 61 chemin Marieville.

Coût: Gratuit pour les membres, 5\$ pour les non-membres.

Bienvenue à tous et à toutes.

Nouveaux membres de la Société

Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous

Mme France Benoit et M. Pierre Baillargeon.

Activités de la SHGQL

20 février 2012

Rencontre du conseil d'administration. Les points suivants étaient à l'ordre du jour : l'inauguration du local, la campagne de financement, les projets à venir, nos publications pour 2012, etc.

28 février 2012

Conférence de Gilles Bachand à Rougemont. Dans le cadre des fêtes du 125^e anniversaire de Rougemont, le président de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux nous a entretenus de plusieurs facettes méconnues de l'histoire de cette municipalité. Le but étant de compléter ainsi la documentation historique disponible dans les deux premiers volumes publiés à ce jour, touchant cette municipalité des Quatre Lieux.

12 mars 2012

Réunion du conseil d'administration. Quelques sujets discutés : l'inauguration du local, la campagne de financement, les nouvelles publications et les projets à venir, l'équipement informatique, etc.



Nouveautés à la bibliothèque de la SHGQL

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque.

La recherche peut s'effectuer par l'entremise d'un logiciel informatique.

Don de Lucette Lévesque

Lévesque, Lucette et al *Notices nécrologiques des Quatre Lieux 1955-2005*, Rougemont, un cartable.

Publications de la Société

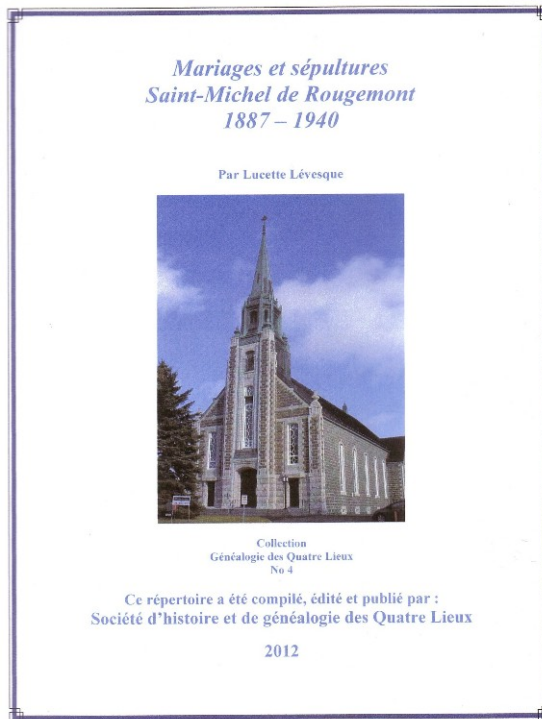
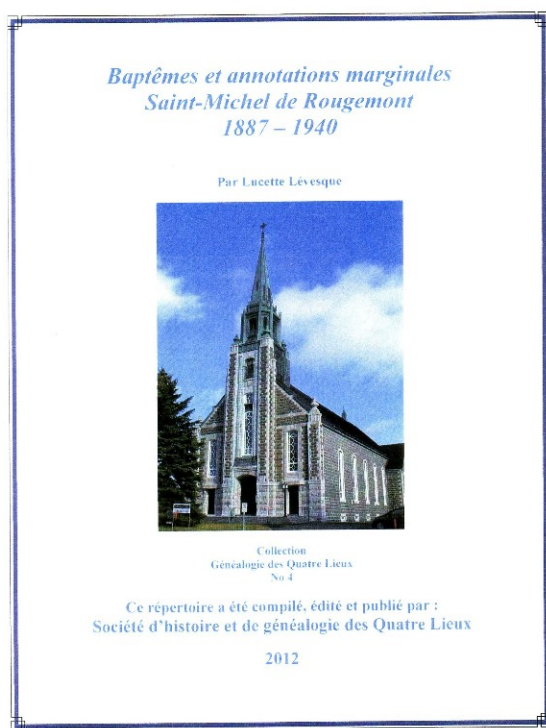
Lévesque, Lucette *Mariages et sépultures Saint-Michel de Rougemont 1887-1940*, Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 2012, 149 pages

Lévesque, Lucette *Baptêmes et annotations marginales Saint-Michel de Rougemont 1887-1940*, Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, 2012, 176 pages.

-- Nouvelles publications ---

Collection

Généalogie des Quatre Lieux N° 4



Ces publications sont en vente au local de la Société et lors de nos activités ou en communiquant avec notre secrétariat par la poste ou courriel. Prix : 30.00\$ pour les deux exemplaires.

lucettelevesque@sympatico.ca

On veut savoir : Questions et réponses

Questions

Q41 Date et lieu du mariage de Pascal Voyer et Cécile Blais et quels étaient leurs parents?

Q42 La date et le lieu du décès de Cédulie Ostiguy, dont le baptême a eu lieu à Saint-Césaire le 15 mars 1886. Elle était la fille de Robert Ostiguy et Julie L'Espérance?

Q43 À la recherche des photos de famille de Napoléon Arès et Zoé Huot; Adélard Meunier et Victorine Gingras; François Normandin et Mathilde Mercure; Joseph Tétreault et Arsélia/M.-Exilda Poirier; Ephrem Charron dit Cabana et Vitaline Mingo-Dumaine.

Spectacle Son et Lumière à Rougemont le 25 mai 2012

En collaboration avec la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



**32 ans
1980-2012**

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

ADRESSE POSTALE :	ADRESSE DU LOCAL :
1291, rang Double	Édifice des Loisirs
Rougemont (Québec)	35, rue Codaire
JOL 1M0	Saint-Paul d'Abbotsford
Tél. 450-469-2409	Tél. 450-379-5381

SITE INTERNET :

www.quatreliex.qc.ca
Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca • shgquatreliex@bellnet.ca

18



Municipalité de
Rougemont

vendredi
25 MAI 2012

La municipalité
de Rougemont
PRÉSENTE



Municipalité de
Rougemont

Spectacle SON ET LUMIÈRE

22h00

des Célébrations du 125^e de Rougemont
à l'ÉGLISE ST-MICHEL de Rougemont



**L'histoire de
Rougemont sur
le plus grand écran
que l'on puisse imaginer
dans la région**

L'église St-Michel de Rougemont deviendra, l'espace d'une soirée, le plus grand écran que l'on puisse imaginer dans la région pour diffuser une profusion d'images relatant l'histoire de Rougemont. Une technologie de pointe sera utilisée pour assurer cette projection extérieure.

Grâce à la précieuse collaboration de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, des dizaines de photos ont été répertoriées afin de vous faire voyager à travers les 125 ans d'histoire de Rougemont, de la colonisation à nos jours.

Cette rétrospective vous rappellera ou vous fera découvrir des moments privilégiés qui ont jalonné l'histoire de Rougemont, que ce soit sur les plans de l'agriculture, des loisirs, du commerce, de la religion, de l'éducation, de l'industrialisation et autres.

Entrée gratuite

Pour information : 450-469-3790

19

C'est à ne pas manquer!

Merci à nos commanditaires



**Il y a une place ici
pour votre carte
professionnelle**

**Merci de nous
encourager**

**Il y a une place ici
pour votre carte
professionnelle**

**Merci de nous
encourager**



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec

Ministre Christine St-Pierre

Agir pour Iberville

Marie Bouillé
Députée d'Iberville

Tél : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
www.MarieBouille.org

Tourisme
Québec

Nicole Ménard

Ministre du Tourisme et ministre responsable
de la région de la Montérégie

LE MATÉRIEL INDUSTRIEL LTÉE
INDUSTRIAL SUPPLIES LTD.
CONSTANT AIR-FLO

ISO 9002

325, Grande Caroline
Rougemont (Québec)
J0L 1M0

Montréal : (514) 878-9675
Rougemont : (450) 469-4935
Fax : (450) 469-4786

www.lmi-caf.com • constant@lmi-caf.com

A. Lassonde Inc.

170, 5^{ème} Avenue, Rougemont (Québec) Canada J0L 1M0
Tél./tel. : (450) 469-4926/(514) 878-1057
Téléc./fax : (450) 469-1816
Site Internet / Web Site : www.lassonde.com

Rougemont OASIS Frelife

ALLEN'S SUN-MAID

Claude Robert
Président / Chef de la direction
President / Chief Executive Officer

Tél/Tel.: 514 521-1011
Cellulaire/Cellular: 514 392-2727
Sans frais/Toll free: 800 361-8281
Téléc./Fax: 450 641-3471

20, boul. Marie-Victorin Blvd
Boucherville (Québec) Canada J4B 1V5

crobert@robert.ca www.robert.ca

Robert transport

OLYMEL S.E.C./L.P.

2200, av. Pratte, St-Hyacinthe (Québec) Canada J2S 4B6
Tél.: (450) 771-0400
Fax: (450) 773-6436
www.olymel.ca

Société Richelieu
St-Jean-Baptiste SSIBRY Yamaska Inc.

558, rue Concorde Nord, bureau #1
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4P3
tél. : 450-773-8535

Desjardins
Caisse de Granby –
Haute-Yamaska

Desjardins
La Caisse Populaire
de l'Ange-Gardien

Desjardins
Caisse de Marieville-Rougemont

Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Césaire

Ange Gardien

Hôtel de ville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien Qc
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575
Fax : (450) 293-6635

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Saint-Paul d'Abbotsford

926, rue Principale Est
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0
Téléphone : (450) 379-5408
Télécopieur : (450) 379-9905
Courriel : d.rainville@videotron.ca

Municipalité de Rougemont
61, chemin de Marieville
Rougemont, (Québec) J0L 1M0

Téléphone : (450) 469-3790
Télécopie : (450) 469-0309

NRC

2430, Principale
St-Paul d'Abbotsford, QC
J0E 1A0

Transport et EXCAVATION
François Robert inc.

✓ Résidentiel
✓ Industriel
✓ Commercial
✓ Agricole
✓ Installation septique

François Robert
450-293-5858
Cell: 450-360-9114
Télécopieur: 450-293-5656

526, rang Séraphine
Ange-Gardien J0E 1E0
info@excavationfrancoisrobert.com
www.excavationfrancoisrobert.com
RBQ #8004-6030-10